



EN ROUTE POUR LE...

FRANÇAIS

G5

Les déterminants

- Repérer les déterminants et les distinguer (articles définis, indéfinis, définis contractés, déterminants démonstratifs et possessifs).
- Utiliser les différents déterminants.



Aujourd'hui, nous allons apprendre à **repérer, distinguer et utiliser les différents déterminants.**

Dans le texte que vous allez avoir sous les yeux, vous devrez **entourer tous les déterminants.** Parmi les déterminants, il y a les **articles définis et indéfinis** que vous connaissez déjà, **mais il y en a d'autres**, que vous devez aussi essayer de repérer.

Mozart est né dans une ville autrichienne. Dès son enfance, le jeune garçon montre un talent exceptionnel pour la musique. Son père remarque les capacités de son fils : il décide de lui apprendre à jouer du clavecin. Ce prodige voyage à travers l'Europe avec sa famille. Mozart collabore avec des artistes talentueux au piano. Il meurt très jeune. Malgré cette courte vie, ses compositions sont nombreuses et continuent d'inspirer les musiciens.

La musique classique est un art fascinant. Les œuvres de Mozart, Beethoven et Bach sont célèbres dans le monde entier. Ces compositeurs ont notamment écrit des fugues. Ce mot désigne une œuvre musicale dans laquelle un thème se répète du début à la fin. Cette composition porte ce nom car on a l'impression, en écoutant les musiciens jouer leur partition, que la mélodie fuit d'une voix à l'autre. Son succès dure encore aujourd'hui : les pianistes apprennent tous, à leurs débuts, à jouer les fugues de Bach.

Pour le moment, vous ne vous intéressez qu'aux **articles**, nous étudierons les autres déterminants dans un second temps. Classez-les en trois catégories.

Articles définis

Articles indéfinis

Articles définis contractés

Désormais, intéressons-nous **aux autres déterminants**. Classez-les en deux catégories en fonction de leur sens.



EN ROUTE POUR LE...

FRANÇAIS

Grammaire

G5

Les déterminants

Leçon

Cet artiste jouait du clavecin devant le roi avec sa sœur.

déterminants

Leçon

Le déterminant fait partie du groupe nominal. Il est toujours placé **devant le nom**.
Il s'accorde en genre et en nombre avec le nom qu'il précède.

- **Articles indéfinis** : un, une, des. **EX.** : un musicien – une musique – des musiciens.
- **Articles définis** : le, la, les, l'. **EX.** : le musicien – la musique – les musiciens – l'instrument.
- **Articles définis contractés** : au (à + le), aux (à + les), du (de + le), des (de + les).
Ils sont la contraction d'une préposition et d'un article défini.
EX. : Il s'adresse aux (= à les) spectateurs. Le père du (= de le) pianiste est fier.

- **Déterminants démonstratifs** : **ce, cette, ces, cet.**

EX. : ce clavecin – cette musique – ces musiciens – cet instrument.

Cet s'emploie devant un nom masculin qui commence par une voyelle.

- **Déterminants possessifs** :

mon, ton, son, notre, votre, leur → devant un nom masculin singulier

ma, ta, sa, notre, votre, leur → devant un nom féminin singulier

mes, tes, ses, nos, vos, leurs → devant un nom au pluriel

EX. : ton musicien – ta musique – tes musiciens...



Elles ont mis **leur** chapeau.

Elles ont mis **leurs** chaussures.